Anjou Inter Langues
Offre de formation 2019/2020

ANJOU INTER-LANGUES

9 rue du Musée
49100 ANGERS
Tél. 02 41 05 38 84
www.anjouinterlangues.fr
anjou.inter-langues@ville.angers.fr

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

SEMESTRES IMPAIRS (12 semaines)

RENTREE SEMESTRES IMPAIRS	Lundi 16 septembre 2019
CONGES DE TOUSSAINT	Du vendredi 18 octobre au soir au lundi 04 novembre 2019 au matin
FIN SEMESTRES IMPAIRS	Vendredi 20 décembre 2019

SEMESTRES PAIRS (12 semaines)

RENTREE SEMESTRES PAIRS	Lundi 06 janvier 2020
CONGES D'HIVER	Du vendredi 14 février au soir au lundi 02 mars 2020 au matin
FIN SEMESTRES PAIRS	Vendredi 10 avril 2020 au soir

Allemand initiation

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux gens qui débutent l'apprentissage de cette langue.

Allemand approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours d'allemand initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Arabe approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours d'arabe initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Arabe initiation

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 12 avril 2019

- Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux gens qui débutent l'apprentissage de cette langue.

Chinois approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours de chinois initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Chinois initiation

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux gens qui débutent l'apprentissage de cette langue.

Japonais approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :

Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours de japonais initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Japonais initiation

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO ou ESSCA

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux gens qui débutent l'apprentissage de cette langue.

Néerlandais approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours de néerlandais initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Portugais approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours de portugais initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Portugais initiation

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux gens qui débutent l'apprentissage de cette langue.

Russe approfondissement

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours de russe initiation ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment.

Fiche de présentation d'E2O

Russe initiation

- Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

- Organisation : annuelle

- Responsable pédagogique : Vraux Sylvie
Courriel : sylvie.vraux@ville.angers.fr

- Capacité d'accueil : N/A Seuil d'ouverture : 7

- Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : www.anjouinterlangues.fr.

- Localisation des enseignements : UCO

- Date de début des cours : le 16 septembre 2019

- Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2020

- Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

- Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. En cas d'absence injustifiée à 2 contrôles du professeur, l'année ne sera pas validée.

- Informations complémentaires :
Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les gens dont cette langue est la langue maternelle, ni les gens qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux gens qui débutent l'apprentissage de cette langue.